

Déjeuner du Cercle Europe et économie sociale

avec

Monsieur Grégoire Schöller

Cabinet du commissaire Michel Barnier

5 avril 2011

Les membres du Cercle Europe et économie sociale se sont réunis pour un déjeuner de travail avec Monsieur Grégoire Schöller afin d'évoquer les opportunités de développement que le nouvel Acte sur le marché unique apportait aux entreprises de l'économie sociale.

En soulignant l'attachement aux valeurs de l'économie sociale de son commissaire, Michel Barnier, Monsieur Schöller a préconisé des progrès pour l'économie sociale. Ceux-ci devront s'accompagner, selon les propos de Monsieur Schöller, d'une mobilisation importante des acteurs de l'économie sociale dans le contexte où la Commission européenne a exprimé son intention d'appuyer toute initiative visant une croissance saine et durable, créatrice de bien-être social.



«Fédérer les intérêts des acteurs de l'économie sociale en évitant une approche franco-française contribuera à des avancées notables pour le secteur au plan européen.»

De formation avocat, Monsieur Grégoire Schöller est responsable des questions de l'économie sociale au sein du cabinet du commissaire Michel Barnier.

Pour rappel, les échanges avec Monsieur Schöller ont eu lieu avant le 13 avril, date à laquelle le cabinet Barnier annoncé les douze chantiers prioritaires pour fin 2012.

A l'époque du déjeuner, Monsieur Schöller avait donné des indices sur les initiatives qui seront retenues en premier temps dans le cadre de l'Acte sur le marché unique. Par ailleurs, il a mentionné que dans la sélection des douze initiatives, à part les contributions des participants à la consultation, trois critères ont été déterminants : *l'impact, la visibilité et les effets de l'initiative sur l'emploi.*

L'initiative sur l'entrepreneuriat social, le livre vert sur la gouvernance d'entreprise dans l'UE sont les priorités de la Commission européenne pour les deux années à venir.

En ce qui concerne **les statuts pour les acteurs de l'économie sociale**, M Schöller a précisé que ces dossiers arriveront plus tard sur la table de la Commission, tout en mentionnant que des travaux préliminaires poursuivent leur cours : consultation sur le statut européen pour les coopératives, étude sur les mutuelles dans les Etats membres. A ce sujet, M Schöller a précisé que **la contribution des acteurs de l'économie sociale était indispensable à l'avancement du dossier au niveau européen**, en soulignant qu'une réglementation dans la matière est particulièrement sensible puisqu'elle réclame de l'unanimité au niveau du Conseil.

Au sujet du **livre vert sur la gouvernance d'entreprises** lancé le jour même du déjeuner, M Schöller a précisé que la Commission s'engage dans un travail de réflexion plus large sur le gouvernement d'entreprise des sociétés cotées en général et, en particulier, sur la place et le rôle des actionnaires, sur la répartition des tâches entre actionnaires et conseils d'administration en ce qui concerne le contrôle des équipes de direction, sur la composition des conseils d'administration ainsi

que sur la responsabilité sociale des entreprises. Selon lui, ***il est très important que les acteurs de l'économie sociale apportent leur contribution à cette initiative afin de mieux faire connaître leurs spécificités et bonnes pratiques dans la matière qui leur ont permis, parmi d'autres, de mieux réagir face à la crise.*** Les membres du Cercle ont partagé l'avis de M Schöller.

Quant à ***l'initiative sur l'entrepreneuriat social***, l'action clé de la Commission serait de créer un cadre européen facilitant le développement des fonds d'investissement solidaire, qui donnera aux entreprises l'opportunité de mettre en place des projets très innovants sur le plan social. Les projets devront apporter des solutions créatives à des problèmes socio-économiques importants causés par une situation d'exclusion (accès au logement, accès aux soins de santé, accès au marché du travail, accès aux services bancaires, services permettant une meilleure insertion des personnes handicapées etc.), ainsi que par le vieillissement de la population.

Les membres du Cercle ont noté le caractère sensible de l'initiative de la Commission qui présente, sans doute, un potentiel de développement important, sans nécessairement renoncer à une logique de profits.

Enfin M Schöller a annoncé que la DG MARKT organisera en **octobre – novembre une conférence sur le sujet afin de recueillir les positions des parties prenantes sur le sujet.**

En ce qui concerne les initiatives mentionnées dans l'Acte sur le marché unique sur les statuts pour les acteurs de l'économie sociale, M Schöller a suggéré aux entreprises de l'économie sociale d'engager des actions sur les dossiers en amont notamment par la mise en place d'une bonne stratégie de communication au plan du Parlement européen et de la Commission (cabinets Tajani, Barnier, Hahn). Au sein du cabinet Tajani, M Schöller a cité le nom de M Massimo BALDINATO et Silvia BARTOLINI qui travaillent sur les dossiers de l'économie sociale.

Enfin M Schöller a salué le soutien important apporté par les députés européens à l'économie sociale, en faisant mention de leur dernière initiative – la déclaration 84/2010 sur les statuts pour les acteurs de l'économie sociale, que la Commission européenne prendra en compte lors de ses réflexions sur le sujet.

Messages clé :

1. fédérer les intérêts des acteurs de l'économie sociale et les communiquer de manière systématique au plan européen en évitant l'approche franco-française
2. travailler en amont sur les futurs dossiers à l'agenda de la Commission
3. mettre en place une bonne stratégie de communication accompagné par la fidélisation d'un réseau de contacts au plan du Parlement et de la Commission
4. contribuer aux initiatives de consultation lancées par la Commission européenne afin de mieux faire connaître les intérêts des entreprises de l'économie sociale

Le prochain déjeuner du Cercle Europe et économie sociale accueillera Monsieur Marc Tarabella, député socialiste belge très actif sur les dossiers de l'économie sociale au Parlement européen.